

MAÎTRISER LES OUTILS DE LA GOUVERNANCE INTERCOMMUNALE

Intégrer les impacts de la Loi Engagement et Proximité

1 JOUR, 7 HEURES

ELUS

CODE : GIN04

Objectifs de la formation

Concevoir sur mesure les outils d'une bonne gouvernance pour chaque type de territoire

Parmi nos formateurs

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Élu ; Directeur Général des Services ; Directeur de service ; Responsable Ressources Humaines ; Responsable Juridique ; Chef de services ; Chargé de mission

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT

Comprendre les grands principes de la gouvernance territoriale

- Savoir composer avec les règles de répartition des sièges
- Comment adapter votre modèle de gouvernance à des conseils communautaires pléthoriques : faire face au morcèlement
- Bâtir un équilibre du bureau et de l'organigramme entre les risques centrifuges et, en sens inverse, les risques de blocage
- Mesurer la portée et les limites des expériences de terrain : l'exemple des assemblées par territoire
- Intégrer le modèle de gouvernance à plusieurs niveaux pour tenir compte de l'intervention croissante des grands syndicats

Mettre en place les outils de la gouvernance territoriale

- Comité des maires, ouverture des commissions... : quels sont les outils existants permettant de recréer du lien entre communes et communautés
- Analyser les moyens à votre disposition pour adapter la commande publique aux territoires

Cas pratiques : adapter les outils à chaque type d'organisation

- Les stagiaires pourront tirer parti des expériences propres à chaque territoire pour identifier les outils les plus adaptés à la situation de leur collectivité

Piloter les projets de territoires : maîtriser les facteurs de réussite à chaque phase du projet

- Procéder à l'état des lieux : faire une analyse organisée des faits et des actions qui caractérisent un territoire
- Déterminer les enjeux : élaborer une formulation en termes économiques, sociaux ou environnementaux des effets possibles et des risques encourus
- Choisir une stratégie : hiérarchiser les enjeux en fonction des dynamiques observées et des objectifs visés
- Proposer les pistes d'actions possibles : comment insuffler le changement dans le sens voulu par les acteurs

Dates

Classe virtuelle

07/06/2024

13/09/2024

02/12/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.